

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU  
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
D'HENNEBONT**

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale d'HENNEBONT, convoqué le 10 septembre 2025, s'est réuni le 16 septembre 2025 à 18h15 à l'EHPAD Stêr Glas sous la présidence de Madame Michèle DOLLÉ.

**ADMINISTRATEURS PRÉSENTS : 14**

- Madame Nadia SOUFFOY, Vice-présidente du CCAS,
- Madame Marie-Françoise CEREZ, Conseillère municipale,
- Madame Anne-Laure LE DOUSSAL, Conseillère municipale,
- Monsieur Joël TRÉCANT, Conseiller Municipal,
- Monsieur Jacques KERZERHO, Conseiller Municipal,
- Madame Sylvie SCOTÉ-LE CALVÉ, Conseillère municipale,
- Madame Michèle LE BAIL, Conseillère Municipale,
- Madame Céline COLLARD, Membre de l'UDAF,
- Madame Anne-Marie LANCELOT, Membre de la FNATH,
- Madame Dominique DECOISY, Membre du CAEC,
- Monsieur Pedro ORTEGA, Membre de la CFDT Retraités,
- Madame Michelle FAURE, Personne qualifiée,
- Madame Françoise BARJONET, Personne qualifiée,
- Madame Bernadette PORTAIS, Personne qualifiée,

**ABSENTS EXCUSÉS : 3**

- Madame Michèle DOLLÉ, Présidente du CCAS, pouvoir donné à Mme BARJONET.
- Monsieur Pierre-Yves LE BOUDEC, Conseiller Municipal,
- Monsieur Jean-Louis TORRES, personne qualifiée,

**AUTRES PERSONNES PRESENTES :**

- Madame Anne BENABES, Directrice du Pôle Solidarités,
- Madame Sophie PETIT, directrice de l'EHPAD Stêr Glas,
- Madame Marie-Laure JESTIN, Responsable du Pôle Maintien à Domicile.

**N°DS20250911**

## **EHPAD : MODIFICATIONS DU CONTRAT DE SÉJOUR**

Dans le cadre de l'expérimentation de la référente qualité mutualisé et de l'expérimentation sur la fusion des sections soins et dépendance, des modifications du contrat de séjour sont à mettre en place afin de répondre aux évolutions réglementaires.

### Les modifications réglementaires et tarifaires du contrat de séjour concernent :

- Insertion de l'article n°6 intitulé « Droit au choix – libre arbitre »,
- Modification de l'article n°11 relatif à l'accueil d'animaux de compagnie,
- Modification des annexes en lien avec la personne de confiance (Notice explicative sur la personne de confiance, Attestation relative à la personne de confiance, Formulaire de révocation de la personne de confiance),
- Modification de l'article n°8 sur les dispositions financières en lien avec l'expérimentation sur la fusion des sections soins et dépendance.

**Vu** la loi n°2015-1766 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement,  
**Vu** le décret n°2016-1743 du 15 décembre 2016 relatif à l'annexe du contrat de séjour dans les établissements d'hébergement sociaux et médico-sociaux pour personnes âgées,  
**Vu** l'arrêté du 3 mars 2025 relatif aux conditions d'accueil des animaux de compagnie en EHPAD,  
**Vu** le décret n°2025-168 du 20 février 2025 relatif au financement des établissements participants à l'expérimentation prévue par l'article 79 de LFSS pour 2024,  
**Vu** l'annexe 4 « Application de l'expérimentation de la fusion des sections » de l'instruction n°DGCS/SD5B/SD1A/CNSA/2025/66 du 27 mai 2025 relative aux orientations de la campagne budgétaire des établissements et services médico-sociaux accueillant des personnes en situation de handicap et des personnes âgées pour l'exercice 2025,  
**Vu** le contrat de séjour de l'EHPAD STER GLAS,

**Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :**

- **DE PRENDRE ACTE** de la mise à jour à jour du contrat de séjour de l'établissement,
- **D'AUTORISER** la directrice à envoyer les avenants tarifaires pour la fin d'année 2025.

### Pièce jointe :

Annexes 7 et 7 bis : Contrat de séjour mis à jour

Pour extrait certifié conforme,

La Présidente du C. C. A. S.,



Michèle DOLLÉ

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal Administratif de Rennes 3, Contour de la Motte, CS 44416, 35044 RENNES Cedex, ou par l'application Télé-recours Citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)